

Décret n° 2024-577 du 11 juillet 2024 fixant les grades correspondant aux catégories et échelles dans la fonction publique

Le Président de la République,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2021-326 du 6 juillet 2021 relatif aux attributions du ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale ;
Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;
En Conseil des ministres,

Décète :

Article premier : Le présent décret fixe, en application des dispositions de l'article 64 de la loi n° 68-2022 du 16 août 2022 susvisée, les grades auxquels donnent droit les titres et diplômes reconnus par l'Etat.

Ces grades sont définis dans le tableau joint en annexe.

Article 2 : Tous les actes relatifs au recrutement et à la gestion des carrières administratives dans la fonction publique doivent impérativement se conformer aux présentes prescriptions.

Article 3 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 31 juillet 2024

Par le Président de la République,

Denis SASSOU-N'GUESSO

Le Premier ministre, chef du Gouvernement,

Anatole Collinet MAKOSSO

Le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale,

Firmin AYESEA

Le ministre de l'économie et des finances,

Jean-Baptiste ONDAYE

Le ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public,

Ludovic NGATSE

Tableau annexe au décret n° 2024-577 du 11 juillet 2024
fixant les nouveaux grades dans la fonction publique.

CATEGORIES	CATEGORIE I				CATEGORIE II			CATEGORIE III		
	ECHELLE 1	ECHELLE 2	ECHELLE 3		ECHELLE 1	ECHELLE 2	ECHELLE 3	ECHELLE 1	ECHELLE 2	ECHELLE 3
CADRES	Corps de l'administration civile									
	1. Préfet.	2. Administrateur civil principal. 3. Inspecteur principal de l'administration civile.	4. Administrateur civil. 5. Inspecteur de l'administration civile.	6. Administrateur civil adjoint. 7. Inspecteur adjoint de l'administration civile.	8. Secrétaire principal de l'administration civile. 9. Contrôleur principal de l'administration civile.	10. Secrétaire de l'administration civile. 11. Contrôleur de l'administration civile.	12. Secrétaire adjoint de l'administration civile. 13. Contrôleur adjoint de l'administration civile.	14. Commis principal d'administration civile.	15. Commis d'administration civile. 16. Chauffeur	17. Agent des services de l'administration civile.
	1. Préfet.	2. Administrateur principal des services territoriaux. 3. Inspecteur principal de l'administration du territoire.	4. Administrateur des services territoriaux. 5. Inspecteur de l'administration du territoire.	6. Administrateur adjoint des services territoriaux. 7. Inspecteur adjoint de l'administration du territoire.	8. Secrétaire principal d'administration du territoire. 9. Contrôleur principal de l'administration du territoire.	10. Secrétaire d'administration du territoire. 11. Contrôleur de l'administration du territoire.	12. Secrétaire adjoint d'administration du territoire. 13. Contrôleur adjoint de l'administration du territoire.	14. Commis principal d'administration du territoire.	15. Commis d'administration du territoire. 16. Chauffeur	17. Agent des services de l'administration du territoire.
Cadre de l'administration du travail	Corps de l'administration du travail									
	1. Administrateur général du travail.	3. Administrateur principal du travail. 4. Inspecteur principal du travail.	5. Administrateur du travail. 6. Inspecteur du travail.	7. Administrateur adjoint du travail. 8. Inspecteur adjoint du travail.	9. Secrétaire principal de l'administration du travail. 10. Contrôleur principal du travail.	11. Secrétaire de l'administration du travail. 12. Contrôleur du travail.	13. Secrétaire adjoint de l'administration du travail. 14. Contrôleur adjoint du travail.	15. Commis principal de l'administration du travail.	16. Commis de l'administration du travail. 17. Chauffeur	18. Agent de service de l'administration du travail.
	1. Administrateur général de la fonction publique.	3. Administrateur principal de la fonction publique. 4. Inspecteur principal des services administratifs.	5. Administrateur de la fonction publique. 6. Inspecteur des services administratifs.	7. Administrateur adjoint de la fonction publique. 8. Inspecteur adjoint des services administratifs.	9. Secrétaire principal d'administration de la fonction publique. 10. Contrôleur principal des services administratifs.	11. Secrétaire d'administration de la fonction publique. 12. Contrôleur d'administration de la fonction publique.	13. Secrétaire adjoint d'administration de la fonction publique. 14. Contrôleur adjoint d'administration de la fonction publique.	15. Commis principal de l'administration de la fonction publique.	16. Commis de l'administration de la fonction publique. 17. Chauffeur	18. Agent de service de l'administration de la fonction publique.
Cadre de la fonction publique	Corps de l'administration de la fonction publique									
	1. Administrateur général de la fonction publique.	3. Administrateur principal de la fonction publique. 4. Inspecteur principal des services administratifs.	5. Administrateur de la fonction publique. 6. Inspecteur des services administratifs.	7. Administrateur adjoint de la fonction publique. 8. Inspecteur adjoint des services administratifs.	9. Secrétaire principal d'administration de la fonction publique. 10. Contrôleur principal des services administratifs.	11. Secrétaire d'administration de la fonction publique. 12. Contrôleur d'administration de la fonction publique.	13. Secrétaire adjoint d'administration de la fonction publique. 14. Contrôleur adjoint d'administration de la fonction publique.	15. Commis principal de l'administration de la fonction publique.	16. Commis de l'administration de la fonction publique. 17. Chauffeur	18. Agent de service de l'administration de la fonction publique.
	1. Administrateur général de l'économie.	3. Administrateur principal de l'économie. 4. Economiste principal.	10. Administrateur de l'économie. 11. Economiste. 12. Ingénieur statisticien.	17. Administrateur adjoint de l'économie. 18. Economiste adjoint.	24. Secrétaire principal d'administration des services économiques. 25. Technicien	29. Secrétaire d'administration des services économiques. 30. Technicien de la statistique.	35. Secrétaire adjoint d'administration des services économiques.	40. Commis principal des services économiques.	43. Commis des services économiques. 44. Chauffeur	41. Agent des services de la statistique

Cadre de l'économie, des petites et moyennes entreprises	Techniques industrielles	4. Ingénieur principal des techniques industrielles.	techniques industrielles.	8. Ingénieur adjoint des techniques industrielles.	de l'industrie. 10. Technicien supérieur de l'industrie. 11.	13. Technicien techniques industrielles. 14.	de l'industrie. 16. Technicien adjoint de l'industrie. 17.	19. Agent technique de l'industrie. 20. 21. Chauffeur	22. Agent technique de l'industrie. 23. Chauffeur	
	Corps des zones économiques spéciales									
	1. Administrateur général des zones économiques spéciales	3. Administrateur principal des zones économiques spéciales	6. Administrateur des zones économiques spéciales	9. Administrateur adjoint des zones économiques spéciales	12. Secrétaire principal d'administration des zones économiques spéciales. 13. Contrôleur principal des zones économiques spéciales. 14. Technicien supérieur des travaux des zones économiques spéciales.	15. Secrétaire d'administration des zones économiques spéciales. 16. Technicien des travaux des zones économiques spéciales.	17. Secrétaire adjoint d'administration des zones économiques spéciales. 18. Technicien adjoint des travaux des zones économiques spéciales.	19. Commis principal de l'administration des zones économiques spéciales.	20. Commis de l'administration des zones économiques spéciales. 21. Chauffeur	22. Agent des services de l'administration des zones économiques spéciales.
	2. Contrôleur général des zones économiques spéciales	4. Inspecteur principal des zones économiques spéciales	7. Inspecteur des zones économiques spéciales	10. Inspecteur adjoint des zones économiques spéciales	13. Contrôleur principal des zones économiques spéciales.	16. Technicien des travaux des zones économiques spéciales.	18. Technicien adjoint des travaux des zones économiques spéciales.			
	Ingénieur général des zones économiques spéciales	5. Ingénieur principal des zones économiques spéciales	8. Ingénieur des zones économiques spéciales	11. Ingénieur adjoint des zones économiques spéciales	14. Technicien supérieur des travaux des zones économiques spéciales.					
	Corps des petites et moyennes entreprises									
	1. Administrateur général des petites et moyennes entreprises.	4. Administrateur principal des petites et moyennes entreprises.	7. Administrateur des petites et moyennes entreprises.	10. Administrateur adjoint des petites et moyennes entreprises.	13. Secrétaire principal d'administration des petites et moyennes entreprises	16. Secrétaire d'administration des petites et moyennes entreprises	18. Secrétaire adjoint d'administration des petites et moyennes entreprises	20. Commis principal de l'administration des petites et moyennes entreprises	21. Commis de l'administration des petites et moyennes entreprises	23. Agent des services de l'administration des petites et moyennes entreprises
	2. Inspecteur général des petites et moyennes entreprises.	5. Inspecteur Principal des petites et moyennes entreprises.	8. Inspecteur des petites et moyennes entreprises	11. Inspecteur adjoint des petites et moyennes entreprises.	14. Contrôleur principal des petites et moyennes entreprises	17. Technicien des travaux des petites et moyennes entreprises	19. Technicien adjoint des travaux des petites et moyennes entreprises		22. Chauffeur	
	3. Ingénieur général des petites et moyennes entreprises.	6. Ingénieur principal des petites et moyennes entreprises	9. Ingénieur des petites et moyennes entreprises.	12. Ingénieur adjoint des petites et moyennes entreprises.	15. Technicien supérieur des travaux des petites et moyennes entreprises					
	Corps de l'artisanat									
1. Administrateur général de l'artisanat	4. Administrateur principal de l'artisanat	7. Administrateur de l'artisanat.	10. Administrateur adjoint de l'artisanat.	13. Secrétaire principal d'administration de l'artisanat.	16. Secrétaire d'administration de l'artisanat	18. Secrétaire adjoint d'administration de l'artisanat	20. Commis principal de l'administration de l'artisanat	21. Commis de l'administration de l'artisanat	23. Agent des services de l'administration de l'artisanat	
2. Inspecteur général de l'artisanat	5. Inspecteur Principal de l'artisanat.	8. Inspecteur de l'artisanat	11. Inspecteur adjoint de l'artisanat.	14. Contrôleur principal de l'artisanat	17. Technicien des travaux de l'artisanat	19. Technicien adjoint des travaux de l'artisanat		22. Chauffeur		
3. Ingénieur général de l'artisanat.	6. Ingénieur principal	9. Ingénieur de l'artisanat.	12. Ingénieur adjoint de l'artisanat.	15. Technicien						

3

Cadre de
l'économie, des
petites et
moyennes
entreprises

	de l'artisanat.			supérieur des travaux de l'artisanat				
Cadre du tourisme et des loisirs	1. Administrateur général de l'hôtellerie. 2. Ingénieur général en hôtellerie.	3. Administrateur principal de l'hôtellerie. 4. Contrôleur principal en hôtellerie.	6. Administrateur de l'hôtellerie. 7. Ingénieur en hôtellerie.	8. Administrateur adjoint de l'hôtellerie. 9. Ingénieur adjoint en hôtellerie.	10. Secrétaire principal d'administration de l'hôtellerie. 11. Technicien supérieur en hôtellerie.	12. Secrétaire d'administration de l'hôtellerie. 13. Technicien en hôtellerie.	14. Secrétaire adjoint d'administration de l'hôtellerie. 15. Technicien adjoint en hôtellerie.	16. Commis principal de l'administration des services de l'hôtellerie. 17. Agent technique principal en hôtellerie.
								18. Commis l'administration des services de l'hôtellerie. 19. Agent technique en hôtellerie. 20. Chauffeur
	1. Administrateur général du tourisme. 2. Ingénieur général en tourisme.	3. Administrateur principal du tourisme. 4. Ingénieur principal en tourisme.	5. Administrateur du tourisme. 6. Ingénieur en tourisme.	7. Administrateur adjoint du tourisme. 8. Ingénieur adjoint en tourisme.	9. Secrétaire principal de l'administration du tourisme. 10. Technicien supérieur du tourisme.	11. Secrétaire d'administration du tourisme. 12. Technicien du tourisme.	13. Secrétaire adjoint de l'administration du tourisme. 14. Technicien adjoint du tourisme.	15. Commis principal de l'administration du tourisme. 16. Agent technique principal en tourisme.
								17. Commis de l'administration du tourisme. 18. Agent technique en tourisme. 19. Chauffeur
Cadre de l'administration financière	1. Administrateur général des services du trésor. 2. Contrôleur général du trésor.	3. Administrateur principal des services du trésor. 4. Inspecteur principal du trésor.	5. Administrateur des services du trésor. 6. Inspecteur du trésor.	7. Administrateur adjoint des services du trésor. 8. Inspecteur adjoint du trésor.	9. Secrétaire principal d'administration des services du trésor. 10. Comptable principal du trésor.	11. Secrétaire d'administration des services du trésor. 12. Comptable du trésor.	13. Secrétaire adjoint d'administration des services du trésor. 14. Comptable adjoint du trésor.	15. Commis principal de l'administration des services du trésor. 16. Aide comptable du trésor.
								17. Commis de l'administration des services du trésor. 18. Garde caisse. 19. Chauffeur
	1. Administrateur général des douanes. 2. Contrôleur général des douanes. 3. Colonel des douanes.	4. Administrateur principal des douanes. 5. Inspecteur principal des douanes. 6. Commandant des douanes.	7. Administrateur des douanes. 8. Inspecteur des douanes. 9. Capitaine des douanes.	10. Administrateur adjoint des douanes. 11. Inspecteur adjoint des douanes. 12. Lieutenant des douanes.	13. Secrétaire principal d'administration des douanes. 14. Contrôleur principal des douanes. 15. Adjudant-chef des douanes.	16. Secrétaire d'administration des douanes. 17. Vérificateur des douanes. 18. Adjudant des douanes.	19. Secrétaire adjoint d'administration des douanes. 20. Agent de constatation des douanes. 21. Brigadier-chef des douanes.	22. Commis principal de l'administration des douanes. 23. Agent principal des services des douanes. 24. Brigadier des douanes.
								25. Commis de l'administration des douanes. 26. Préposé des douanes. 27. Chauffeur 30. Préposé adjoint des douanes.
	1. Administrateur général du budget.	2. Administrateur principal du budget.	3. Administrateur du budget.	4. Administrateur adjoint du budget.	5. Secrétaire principal d'administration du budget.	6. Secrétaire d'administration du budget.	7. Secrétaire adjoint d'administration du budget.	8. Commis principal de l'administration du budget.
								9. Commis de l'administration du budget. 10. Chauffeur
	1. Contrôleur budgétaire général.	2. Contrôleur budgétaire principal.	3. Contrôleur budgétaire.	4. Contrôleur budgétaire adjoint.	5. Vérificateur budgétaire principal.	6. Vérificateur budgétaire.	7. Vérificateur budgétaire adjoint.	8. Commis principal. 9. Commis. 10. Chauffeur
								11. Agent des services de l'administration du budget. 11. Agent des services.
	1. Administrateur général des impôts	3. Administrateur principal des impôts	5. Administrateur des impôts	7. Administrateur adjoint des impôts	9. Secrétaire principal	11. Secrétaire d'administration	13. Secrétaire adjoint	15. Commis principal des services
								16. Commis des services

	2. Contrôleur général des impôts.	4. Inspecteur principal des impôts.	6. Inspecteur des impôts.	8. Inspecteur adjoint des impôts.	10. Contrôleur principal.	12. Vérificateur.	14. Vérificateur adjoint.	services fiscaux.	17. Chauffeur	fiscaux.
	Corps de l'inspection des finances									
	1. Administrateur général des finances	3. Administrateur principal des finances	5. Administrateur des finances	7. Administrateur adjoint des finances	9. Secrétaire principal d'administration des finances	11. Secrétaire d'administration des finances	13. Secrétaire adjoint d'administration des finances	15. Commis principal des finances	16. Commis des finances.	18. Agent des services finances
	2. Contrôleur général des finances.	4. Inspecteur principal des finances.	6. Inspecteur des finances.	8. Inspecteur adjoint des finances.	10. Contrôleur principal des finances.	12. Contrôleur des finances.	14. Contrôleur adjoint des finances.		17. Chauffeur	
	Corps du secteur de l'informatique									
	1. Administrateur général des services informatiques	1. Administrateur principal des services informatiques	3. Administrateur des services informatiques	7. Administrateur adjoint des services informatiques	11. Secrétaire principal d'administration des services informatiques	13. Secrétaire d'administration des services informatiques	15. Secrétaire adjoint d'administration des services informatiques	17. Commis principal des services informatiques	19. Commis des services informatiques	22. Agent des services informatiques
	2. Ingénieur général informaticien.	2. Ingénieur principal informaticien.	4. Ingénieur informaticien.	8. Ingénieur informaticien adjoint.	12. Technicien supérieur en informatique.	14. Technicien en informatique.	16. Technicien adjoint en informatique.	18. Opérateur principal d'exploitation en informatique.	20. Opérateur d'exploitation en informatique.	23. Opérateur adjoint d'exploitation en informatique.
			5. Chef de projet informatique.	9. Chef de projet informatique adjoint.					21. Chauffeur	
			6. Organisateur informatique.	10. Organisateur informatique adjoint.						
	Corps de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire									
	1. Administrateur sociologue général de l'enseignement primaire et secondaire	8. Administrateur principal de l'enseignement primaire et secondaire	14. Administrateur sociologue de l'enseignement primaire et secondaire	21. Administrateur adjoint de l'enseignement primaire et secondaire	1. Secrétaire principal d'administration de l'enseignement primaire et secondaire	4. Secrétaire adjoint de l'enseignement primaire et secondaire	6. Secrétaire adjoint d'administration de l'enseignement primaire et secondaire	9. Commis principal de l'enseignement primaire et secondaire.	10. Commis de l'enseignement primaire et secondaire.	12. Agent des services de l'enseignement primaire et secondaire.
	2. Contrôleur général de l'enseignement primaire et secondaire	9. Inspecteur principal de l'enseignement primaire et secondaire	15. Inspecteur de l'enseignement primaire et secondaire	22. Inspecteur adjoint de l'enseignement primaire et secondaire	2. Instituteur principal de l'enseignement primaire et secondaire	5. Instituteur de l'enseignement primaire et secondaire	7. Instituteur adjoint de l'enseignement primaire et secondaire		11. Chauffeur	
	3. Administrateur général de l'enseignement primaire et secondaire.	10. Professeur principal des lycées.	17. Conseiller d'orientation - psychologue.	23. Professeur des lycées.	3. Economiste de l'enseignement primaire et secondaire.		8. Monitrice du préscolaire de l'enseignement primaire et secondaire.			
	4. ...Conseiller psychologue général d'orientation scolaire et professionnelle	11. Conseiller principal d'orientation-scolaire et professionnelle	18. Planificateur de l'enseignement primaire et secondaire.	24. Assistant psychologue d'orientation et professionnel.						
	5. ...Planificateur général d'orientation scolaire et professionnelle	12. Planificateur principal de l'enseignement primaire et secondaire.	19. Administrateur sociologue de l'enseignement primaire et secondaire.	25. Planificateur adjoint de l'enseignement primaire et secondaire.						
	6. Planificateur général de l'enseignement primaire et	13. Administrateur sociologue principal de l'enseignement	20. Intendant de l'enseignement primaire et secondaire.	26. Administrateur sociologue adjoint.						
				27. Intendant adjoint de l'enseignement						

secondaire. 7. Professeur agrégé du second degré.	primaire et secondaire.	primaire et secondaire.	primaire et secondaire.	primaire et secondaire.	primaire et secondaire.	primaire et secondaire.	primaire et secondaire.	primaire et secondaire.	primaire et secondaire.
Corps de l'enseignement supérieur									
1. Administrateur général de l'enseignement supérieur.	6. Administrateur principal de l'enseignement supérieur.	11. Administrateur de l'enseignement supérieur.	17. Administrateur adjoint de l'enseignement supérieur.	1. Secrétaire principal d'administration de l'enseignement supérieur.	4. Secrétaire d'administration de l'enseignement supérieur.	5. Secrétaire adjoint d'administration de l'enseignement supérieur.	6. Commis principal de l'enseignement supérieur.	7. Commis de l'enseignement supérieur. 32. Chauffeur	8. Agent des services de l'enseignement supérieur.
2. Contrôleur général de l'enseignement supérieur.	7. Inspecteur principal de l'enseignement supérieur.	12. Inspecteur de l'enseignement supérieur.	18. Inspecteur adjoint de l'enseignement supérieur.	2. Inspecteur principal de l'enseignement supérieur.					
3. Planificateur général de l'enseignement supérieur.	8. Conseiller d'orientation - psychologue principal.	13. Conseiller d'orientation - psychologue principal.	19. Assistant d'orientation.	3. Economiste de l'enseignement supérieur.					
4. Conseiller psychologue général d'orientation scolaire et professionnelle.	9. Planificateur principal de l'enseignement supérieur.	14. Planificateur de l'enseignement supérieur.	20. Planificateur adjoint de l'enseignement supérieur.						
5. Administrateur sociologue général de l'enseignement supérieur.	10. Administrateur sociologue principal de l'enseignement supérieur.	15. Administrateur sociologue principal de l'enseignement supérieur.	21. Administrateur sociologue adjoint de l'enseignement supérieur.						
			22. Intendant adjoint de l'enseignement supérieur.						
Corps de l'enseignement technique et professionnel									
1. Administrateur général de l'enseignement technique et professionnel.	5. Administrateur principal de l'enseignement technique et professionnel.	11. Administrateur de l'enseignement technique et professionnel.	17. Administrateur adjoint de l'enseignement technique et professionnel.	1. Secrétaire principal d'administration de l'enseignement technique et professionnel.	5. Secrétaire d'administration de l'enseignement technique et professionnel.	7. Secrétaire adjoint d'administration de l'enseignement technique et professionnel.	9. Commis principal de l'enseignement technique et professionnel.	10. Commis de l'enseignement technique et professionnel. 11. Chauffeur	12. Agent des services de l'enseignement technique et professionnel.
2. Contrôleur général de l'enseignement technique et professionnel.	6. Inspecteur principal de l'enseignement technique et professionnel.	12. Inspecteur de l'enseignement technique et professionnel.	18. Inspecteur adjoint de l'enseignement technique et professionnel.	2. Inspecteur principal de l'enseignement technique et professionnel.	6. Inspecteur de l'enseignement technique et professionnel.	8. Instructeur adjoint de l'enseignement technique et professionnel.			
3. Planificateur général de l'enseignement technique et professionnel.	7. Conseiller principal d'orientation - psychologue principal.	13. Conseiller d'orientation - psychologue principal.	19. Assistant d'orientation scolaire et professionnelle.	3. Instructeur principal de l'enseignement technique et professionnel.	4. Economiste de l'enseignement technique et professionnel.				
4. Conseiller psychologue général d'orientation scolaire et professionnelle.	8. Planificateur principal de l'enseignement technique et professionnel.	14. Planificateur de l'enseignement technique et professionnel.	20. Planificateur adjoint de l'enseignement technique et professionnel.						
	9. Administrateur sociologue principal de l'enseignement technique et professionnel.	15. Administrateur sociologue principal de l'enseignement technique et professionnel.	21. Administrateur sociologue adjoint de l'enseignement technique et professionnel.						
		16. Professeur des lycées techniques et des écoles professionnelles.	22. Professeur des collèges						

Cadre des affaires sociales	1. Administrateur général des services judiciaires. 2. Contrôleur général des services judiciaires.	3. Administrateur principal des services judiciaires. 4. Inspecteur principal des services judiciaires	5. Administrateur des services judiciaires. 6. Inspecteur des services judiciaires	7. Administrateur adjoint des services judiciaires. 8. Inspecteur adjoint des services judiciaires	9. Secrétaire principal d'administration des services judiciaires. 10. Contrôleur principal des services judiciaires	11. Secrétaire d'administration des services judiciaires.	12. Secrétaire adjoint d'administration des services judiciaires.	13. Commis principal des services judiciaires.	14. Commis des services judiciaires. 15. Chauffeur	16. Agent de service judiciaire.
	Carpe des services judiciaires									
Cadre de l'administration pénitentiaire	1. Administrateur général de greffe. 2. Contrôleur général de greffe.	3. Administrateur principal de greffe. 4. Inspecteur principal de greffe.	5. Administrateur de greffe. 6. Inspecteur de greffe.	7. Administrateur adjoint de greffe. 8. Inspecteur adjoint de greffe.	9. Greffier principal. 10. Contrôleur principal de greffe.	11. Greffier.	12. Greffier adjoint.	13. Commis principal de greffe.	14. Commis de greffe. 15. Chauffeur	16. Agent des services de greffe.
	Carpe des services pénitentiaires									
Cadre des services diplomatiques et consulaires	1. Ambassadeur. 2. Ministre plénipotentiaire.	3. Conseiller des affaires étrangères. 4. Traducteur principal de conférence. 5. Interprète principal de conférence.	6. Secrétaire des affaires étrangères. 7. Traducteur de conférence. 8. Interprète de conférence.	9. Secrétaire adjoint des affaires étrangères. 10. Traducteur adjoint de conférence. 11. Interprète adjoint de conférence.	12. Chancelier principal des affaires étrangères.	13. Chancelier des affaires étrangères.	14. Chancelier adjoint des affaires étrangères.	15. Commis principal des services diplomatiques	16. Commis des services diplomatiques. 17. Chauffeur	18. Agent des services diplomatiques
	Carpe des services diplomatiques									

Corps de l'Agriculture									
1. Administrateur général des services agricoles	3. Administrateur principal des services agricoles	10. Administrateur des services agricoles	17. Administrateur adjoint des services agricoles	24. Secrétaire principal des services agricoles	31. Secrétaire adjoint des services agricoles	38. Secrétaire adjoint des services agricoles	45. Commis principal des services agricoles	47. Commis des services agricoles	51. Agent des services agricoles
2. Ingénieur général d'agriculture.	4. Ingénieur principal d'agriculture.	11. Ingénieur d'agriculture.	18. Ingénieur adjoint d'agriculture.	25. Conducteur principal d'agriculture.	32. Conducteur d'agriculture.	39. Conducteur adjoint d'agriculture.	46. Agent de culture.	48. Moniteur d'agriculture.	52. Ouvrier agricole.
	5. Ingénieur principal de développement rural.	12. Ingénieur de développement rural.	19. Ingénieur adjoint de développement rural.	26. Technicien supérieur d'agriculture.	33. Technicien d'agriculture.	40. Technicien adjoint d'agriculture.		49. Tractoriste.	53. Machiniste.
	6. Ingénieur principal agroéconomiste.	13. Ingénieur agroéconomiste.	20. Ingénieur agroéconomiste adjoint.	27. Technicien supérieur du génie rural.	34. Technicien du génie rural.	41. Technicien adjoint du génie rural.		50. Chauffeur	
	7. Ingénieur principal agro-alimentaire.	14. Ingénieur agro-alimentaire.	21. Ingénieur agro-alimentaire adjoint.	28. Technicien supérieur du génie rural.	35. Technicien du génie rural.	42. Technicien adjoint du génie rural.			
	8. Ingénieur principal du génie rural.	15. Ingénieur du génie rural.	22. Ingénieur adjoint du génie rural.	29. Technicien agro-alimentaire.	36. Technicien d'animation rural.	43. Technicien adjoint d'animation rural.			
	9. Ingénieur principal du machinisme agricole.	16. Ingénieur du machinisme agricole.	23. Ingénieur adjoint du machinisme agricole.	30. Technicien supérieur agro-alimentaire.	37. Technicien agro-alimentaire.	44. Technicien adjoint agro-alimentaire.			
Corps de l'élevage									
1. Administrateur général des services de l'élevage	3. Administrateur principal des services de l'élevage	6. Administrateur des services de l'élevage	9. Administrateur adjoint des services de l'élevage	12. Secrétaire principal des services de l'élevage	15. Secrétaire adjoint des services de l'élevage	18. Secrétaire adjoint des services de l'élevage	24. Commis principal des services de l'élevage	26. Commis des services de l'élevage	29. Agent des services de l'élevage
2. Vétérinaire général	4. Vétérinaire inspecteur principal.	7. Vétérinaire inspecteur.	10. Vétérinaire inspecteur adjoint.	13. Technicien supérieur d'élevage.	16. Contrôleur d'élevage.	19. Contrôleur adjoint d'élevage.	25. Aide vétérinaire.	27. Infirmer vétérinaire.	30. Bouvier.
	5. Ingénieur principal zootechnicien.	8. Ingénieur zootechnicien.	11. Ingénieur zootechnicien adjoint.	14. Technicien supérieur d'élevage.	17. Technicien d'élevage.	20. Assistant d'élevage.		28. Chauffeur	31. Volailleur.
Corps de la pêche et de l'aquaculture									
1. Administrateur général des services de la pêche et de l'aquaculture	4. Administrateur principal des services de la pêche et de l'aquaculture.	7. Administrateur des services de la pêche et de l'aquaculture.	10. Administrateur adjoint des services de la pêche et de l'aquaculture.	13. Secrétaire principal des services de la pêche et de l'aquaculture.	16. Secrétaire adjoint des services de la pêche et de l'aquaculture.	18. Secrétaire adjoint des services de la pêche et de l'aquaculture.	20. Commis principal des services de la pêche et de l'aquaculture.	22. Commis des services de la pêche et de l'aquaculture.	25. Agent des services de la pêche et de l'aquaculture.
2. Contrôleur général de la pêche et de l'aquaculture.	5. Inspecteur principal de la pêche et de l'aquaculture.	8. Inspecteur de la pêche et de l'aquaculture.	11. Inspecteur adjoint de la pêche et de l'aquaculture.	14. Contrôleur principal de la pêche et de l'aquaculture.	17. Technicien de la pêche et de l'aquaculture.	19. Technicien adjoint de la pêche et de l'aquaculture.	21. Agent technique principal de la pêche et de l'aquaculture.	23. Agent technique de la pêche et de l'aquaculture.	
3. Ingénieur général de la pêche et de l'aquaculture	6. Ingénieur principal de la pêche et de l'aquaculture.	9. Ingénieur de la pêche et de l'aquaculture.	12. Ingénieur adjoint de la pêche et de l'aquaculture.					24. Chauffeur	

	pêche et de l'aquaculture.	l'aquaculture.	15. Technicien supérieur de la pêche et de l'aquaculture.				
Corps de l'énergie							
1. Administrateur général des services de l'énergie.	4. Administrateur principal des services de l'énergie.	7. Administrateur des services de l'énergie.	10. Administrateur adjoint des services de l'énergie.	13. Secrétaire principal d'administration des services de l'énergie.	15. Secrétaire d'administration des services de l'énergie.	17. Secrétaire adjoint des services de l'énergie.	19. Commis principal des services de l'énergie.
2. Contrôleur général de l'énergie.	5. Inspecteur principal de l'énergie.	8. Inspecteur de l'énergie.	11. Inspecteur adjoint de l'énergie.	14. Technicien supérieur de l'énergie.	16. Technicien de l'énergie.	18. Technicien adjoint de l'énergie.	20. Agent technique principal de l'énergie.
3. Ingénieur général de l'énergie.	6. Ingénieur principal de l'énergie.	9. Ingénieur de l'énergie.	12. Ingénieur adjoint de l'énergie.				21. Commis des services de l'énergie.
24. Agent des services de l'énergie.							25. Agent technique adjoint de l'énergie.
Corps de l'hydraulique							
1. Administrateur général des services de l'hydraulique.	4. Administrateur principal des services de l'hydraulique.	7. Administrateur des services de l'hydraulique.	10. Administrateur adjoint des services de l'hydraulique.	13. Secrétaire principal d'administration des services de l'hydraulique.	15. Secrétaire d'administration des services de l'hydraulique.	17. Secrétaire adjoint des services de l'hydraulique.	19. Commis principal des services de l'hydraulique.
2. Contrôleur général de l'hydraulique.	5. Inspecteur principal de l'hydraulique.	8. Inspecteur de l'hydraulique.	11. Inspecteur adjoint de l'hydraulique.	14. Technicien supérieur de l'hydraulique.	16. Technicien de l'hydraulique.	18. Technicien adjoint de l'hydraulique.	20. Agent technique principal de l'hydraulique.
3. Ingénieur général de l'hydraulique.	6. Ingénieur principal de l'hydraulique.	9. Ingénieur de l'hydraulique.	12. Ingénieur adjoint de l'hydraulique.				21. Commis des services de l'hydraulique.
24. Agent des services de l'hydraulique.							25. Agent technique adjoint de l'hydraulique.
Corps de l'assainissement							
1. Administrateur général des services de l'assainissement.	4. Administrateur principal des services de l'assainissement.	7. Administrateur des services de l'assainissement.	10. Administrateur adjoint des services de l'assainissement.	13. Secrétaire principal d'administration des services de l'assainissement.	15. Secrétaire d'administration des services de l'assainissement.	17. Secrétaire adjoint des services de l'assainissement.	19. Commis principal des services de l'assainissement.
2. Contrôleur général de l'assainissement.	5. Inspecteur principal de l'assainissement.	8. Inspecteur de l'assainissement.	11. Inspecteur adjoint de l'assainissement.	14. Technicien supérieur de l'assainissement.	16. Technicien de l'assainissement.	18. Technicien adjoint de l'assainissement.	20. Agent technique principal de l'assainissement.
3. Ingénieur général de l'assainissement.	6. Ingénieur principal de l'assainissement.	9. Ingénieur de l'assainissement.	12. Ingénieur adjoint de l'assainissement.				21. Commis des services de l'assainissement.
20. Agent des services de l'assainissement.							22. Agent technique adjoint de l'assainissement.
Corps des mines							
1. Administrateur général des services de l'assainissement.	3. Administrateur principal des services de l'assainissement.	5. Administrateur des services de l'assainissement.	7. Administrateur adjoint des services de l'assainissement.	9. Secrétaire principal d'administration des services de l'assainissement.	11. Secrétaire d'administration des services de l'assainissement.	13. Secrétaire adjoint des services de l'assainissement.	15. Commis principal des services de l'assainissement.
2. Ingénieur général des mines.	4. Ingénieur principal des mines.	6. Ingénieur de l'assainissement.	8. Ingénieur adjoint des mines.	10. Technicien supérieur des mines.	12. Technicien des mines.	14. Technicien adjoint des mines.	16. Agent technique principal des mines.
20. Agent des services des mines.							21. Agent technique adjoint des mines.
Corps de la géologie							
1. Administrateur général des services de la géologie.	3. Administrateur principal des services de la géologie.	5. Administrateur des services de la géologie.	7. Administrateur adjoint des services de la géologie.	9. Secrétaire principal d'administration des services de la géologie.	11. Secrétaire d'administration des services de la géologie.	13. Secrétaire adjoint des services de la géologie.	15. Commis principal des services de la géologie.
17. Commis des services de la géologie.							20. Agent des services de la géologie.

des hydrocarbures	2. Ingénieur général géologue.	géologie. 4. Ingénieur principal géologue.	6. Ingénieur géologue.	8. Ingénieur géologue adjoint.	géologie. 10. Technicien supérieur géologue.	de la géologie. 12. Technicien géologue.	n des services de la géologie. 14. Technicien géologue adjoint.	géologie. 16. Agent principal géologue.	18. Agent technique géologue. 19. Chauffeur	21. Agent technique adjoint géologue.
	1. Administrateur général des services des hydrocarbures. 2. Contrôleur général des hydrocarbures. 3. Ingénieur général des hydrocarbures.	4. Administrateur principal des services des hydrocarbures. 5. Inspecteur principal des hydrocarbures. 6. Ingénieur principal des hydrocarbures.	7. Administrateur des services des hydrocarbures. 8. Inspecteur des hydrocarbures. 9. Ingénieur des hydrocarbures.	10. Administrateur adjoint des services des hydrocarbures. 11. Inspecteur adjoint des hydrocarbures. 12. Ingénieur adjoint des hydrocarbures.	13. Secrétaire principal d'administration des services des hydrocarbures. 14. Technicien supérieur des hydrocarbures.	15. Secrétaire d'administration des services des hydrocarbures. 16. Technicien des hydrocarbures. 17. Agent spécial des hydrocarbures.	18. Secrétaire adjoint d'administration des services des hydrocarbures. 19. Technicien adjoint des hydrocarbures.	20. Commis principal des services des hydrocarbures. 21. Agent technique des hydrocarbures.	22. Commis des services des hydrocarbures. 23. Agent technique des hydrocarbures. 24. Chauffeur	25. Agent des services des hydrocarbures.
Cadre de la construction, de l'urbanisme et de l'équipement	1. Administrateur général des services de l'urbanisme et de la construction 2. Architecte urbaniste général. 3. Ingénieur général des bâtiments.	4. Administrateur principal des services de l'urbanisme et de la construction 5. Architecte principal. 6. Architecte urbaniste principal. 7. Ingénieur principal des bâtiments.	8. Administrateur des services de l'urbanisme et de la construction 9. Projecteur. 10. Ingénieur des bâtiments.	11. Administrateur adjoint des services de l'urbanisme et de la construction 12. Ingénieur adjoint des bâtiments.	13. Secrétaire principal d'administration des services de l'urbanisme et de la construction. 14. Technicien supérieur des bâtiments.	15. Secrétaire d'administration des services de l'urbanisme et de la construction. 16. Technicien des bâtiments.	17. Secrétaire adjoint d'administration des services de l'urbanisme et de la construction. 18. Technicien adjoint des bâtiments.	19. Commis principal des services de l'urbanisme et de la construction 20. Agent technique principal des bâtiments.	21. Commis des services de l'urbanisme et de la construction 22. Agent technique des bâtiments. 23. Chauffeur	24. Agent des services de l'urbanisme et de la construction 25. Agent technique adjoint des bâtiments.
Cadre des affaires foncières, du domaine de l'Etat, de l'aménagement	1. Administrateur général des services domaniaux. 2. Ingénieur géomètre général des services domaniaux. 3. Contrôleur général des services	4. Administrateur principal des services domaniaux. 5. Ingénieur géomètre principal. 6. Inspecteur	7. Administrateur des services domaniaux. 8. Ingénieur géomètre. 9. Inspecteur des services domaniaux.	10. Administrateur adjoint des services domaniaux. 11. Ingénieur géomètre adjoint. 12. Inspecteur	1. Secrétaire principal d'administration des services domaniaux. 2. Technicien supérieur géomètre.	9. Secrétaire d'administration des services domaniaux. 10. Technicien géomètre. 11. Technicien géodésien.	16. Secrétaire adjoint d'administration des services domaniaux. 17. Technicien adjoint.	23. Commis principal des services domaniaux. 24. Porte mire principal. 25. Chauffeur principal.	26. Commis des services domaniaux. 27. Porte mire. 28. Chauffeur. 29. Chauffeur principal.	30. Agent des services du cadastre. 31. Agent des services domaniaux.
	1. Administrateur général des services de l'équipement et des travaux publics. 2. Ingénieur général des travaux publics.	3. Administrateur principal des services de l'équipement et des travaux publics. 4. Ingénieur principal des travaux publics.	5. Administrateur des services de l'équipement et des travaux publics. 6. Ingénieur des travaux publics.	7. Administrateur adjoint des services de l'équipement et des travaux publics. 8. Ingénieur adjoint des travaux publics.	9. Secrétaire principal d'administration des services de l'équipement et des travaux publics. 10. Technicien supérieur des travaux publics.	11. Secrétaire d'administration des services de l'équipement et des travaux publics. 12. Technicien des travaux publics.	13. Secrétaire adjoint d'administration des services de l'équipement et des travaux publics. 14. Technicien adjoint des travaux publics.	15. Commis principal des services de l'équipement et des travaux publics. 16. Agent technique principal des travaux publics.	17. Commis des services de l'équipement et des travaux publics. 18. Agent technique des travaux publics. 19. Chauffeur	20. Agent des services de l'équipement et des travaux publics. 21. Agent technique adjoint des travaux publics.

domaniaux.	principal des services domaniaux.		adjoint des services domaniaux.	3. Technicien supérieur géodésien. 4. Technicien supérieur photogrammètre. 5. Technicien supérieur topographe. 6. Technicien supérieur cartographe. 7. Technicien supérieur géomaticien. 8. Contrôleur principal des services domaniaux.	12. Technicien photogrammètre. 13. Technicien topographe. 14. Technicien cartographe. 15. Technicien géomaticien.	18. Technicien géodésien adjoint. 19. Technicien photogrammètre adjoint. 20. Technicien topographe adjoint. 21. Technicien cartographe adjoint. 22. Technicien géomaticien adjoint.			
Corps de l'aménagement du territoire et des infrastructures									
1. Administrateur général des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures	3. Administrateur principal des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures	5. Administrateur des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures	7. Administrateur adjoint des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures	9. Secrétaire principal d'administration des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures	11. Secrétaire d'administration des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures.	13. Secrétaire adjoint d'administration des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures	22. Commis principal des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures	17. Commis des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures 18. Agent technique en aménagement du territoire et des infrastructures 19. Chauffeur	20. Agent des services de l'aménagement du territoire et des infrastructures 21. Agent technique adjoint en aménagement du territoire et des infrastructures
2. Ingénieur général de l'aménagement du territoire et des infrastructures	4. Ingénieur principal de l'aménagement du territoire et des infrastructures	6. Ingénieur de l'aménagement du territoire et des infrastructures	8. Ingénieur adjoint de l'aménagement du territoire et des infrastructures	10. Technicien supérieur en aménagement du territoire et des infrastructures	12. Technicien en aménagement du territoire et des infrastructures	14. Technicien adjoint en aménagement du territoire et des infrastructures	23. Agent technique principal en aménagement du territoire et des infrastructures		
Corps des transports terrestres									
1. Administrateur général des services des transports terrestres.	4. Administrateur principal des services des transports terrestres.	7. Administrateur des services des transports terrestres.	10. Administrateur adjoint des services des transports terrestres	13. Secrétaire principal d'administration des services des transports terrestres.	16. Secrétaire d'administration des services des transports terrestres.	19. Secrétaire adjoint d'administration des services des transports terrestres.	22. Commis principal des services des transports terrestres.	24. Commis des services des transports terrestres.	27. Agent des services des transports terrestres.
2. Contrôleur général des transports terrestres.	5. Inspecteur principal des transports terrestres.	8. Inspecteur des transports terrestres.	11. Inspecteur adjoint des transports terrestres.	14. Contrôleur principal des transports terrestres.	17. Contrôleur des transports terrestres.	20. Contrôleur adjoint des transports terrestres.	23. Agent technique principal des transports terrestres.	25. Agent technique des transports terrestres.	28. Agent technique adjoint des transports terrestres.
3. Ingénieur général des transports terrestres.	6. Ingénieur principal des transports terrestres.	9. Ingénieur des transports terrestres.	12. Ingénieur adjoint des transports terrestres.	15. Technicien supérieur des transports terrestres.	18. Technicien des transports terrestres.	21. Technicien adjoint des transports terrestres.	26. Chauffeur		

Corps des transports ferroviaires

1. Administrateur général des services des transports ferroviaires.	4. Administrateur principal des services des transports ferroviaires.	7. Administrateur des services des transports ferroviaires.	10. Administrateur adjoint des services des transports ferroviaires.	13. Secrétaire principal d'administration des services des transports ferroviaires.	16. Secrétaire d'administration des services des transports ferroviaires.	19. Secrétaire adjoint d'administration des services des transports ferroviaires.	29. Commis principal des services des transports ferroviaires.	30. Commis des services des transports ferroviaires.	31. Agent des services des transports ferroviaires.
2. Contrôleur général des transports ferroviaires.	5. Inspecteur principal des transports ferroviaires.	8. Inspecteur des transports ferroviaires.	11. Inspecteur adjoint des transports ferroviaires.	14. Contrôleur principal des transports ferroviaires.	17. Contrôleur des transports ferroviaires.	20. Contrôleur adjoint des transports ferroviaires.	22. Agent technique principal des transports ferroviaires.	23. Agent technique des transports ferroviaires.	25. Agent technique adjoint des transports ferroviaires.
3. Ingénieur général des transports ferroviaires.	6. Ingénieur principal des transports ferroviaires.	9. Ingénieur des transports ferroviaires.	12. Ingénieur adjoint des transports ferroviaires.	15. Technicien supérieur des transports ferroviaires.	18. Technicien des transports ferroviaires.	21. Technicien adjoint des transports ferroviaires.		24. Chauffeur	

Corps des transports fluviaux

1. Administrateur général des services des transports fluviaux.	4. Administrateur principal des services des transports fluviaux.	7. Administrateur des services des transports fluviaux.	10. Administrateur adjoint des services des transports fluviaux.	13. Secrétaire principal d'administration des services des transports fluviaux.	16. Secrétaire d'administration des services des transports fluviaux.	19. Secrétaire adjoint d'administration des services des transports fluviaux.	32. Commis principal des services des transports fluviaux.	33. Commis des services des transports fluviaux.	34. Agent des services des transports fluviaux.
2. Contrôleur général des transports fluviaux.	5. Inspecteur principal des transports fluviaux.	8. Inspecteur des transports fluviaux.	11. Inspecteur adjoint des transports fluviaux.	14. Contrôleur principal des transports fluviaux.	17. Contrôleur des transports fluviaux.	20. Contrôleur adjoint des transports fluviaux.	22. Agent technique principal des transports fluviaux.	23. Agent technique des transports fluviaux.	25. Agent technique adjoint des transports fluviaux.
3. Ingénieur général des transports fluviaux.	6. Ingénieur principal des transports fluviaux.	9. Ingénieur des transports fluviaux.	12. Ingénieur adjoint des transports fluviaux.	15. Technicien supérieur des transports fluviaux.	18. Technicien des transports fluviaux.	21. Technicien adjoint des transports fluviaux.		24. Chauffeur	

Corps de la marine marchande

1. Administrateur général des affaires maritimes et portuaires.	13. Administrateur principal des affaires maritimes et portuaires.	27. Administrateur des affaires maritimes et portuaires.	38. Administrateur adjoint des affaires maritimes et portuaires.	48. Secrétaire principal d'administration des affaires maritimes et portuaires.	57. Secrétaire d'administration des affaires maritimes et portuaires.	66. Secrétaire adjoint d'administration des affaires maritimes et portuaires.	75. Commis principal des affaires maritimes et portuaires.	80. Commis des affaires maritimes et portuaires.	84. Agent des affaires maritimes et portuaires.
2. Contrôleur général des affaires maritimes et portuaires.	14. Inspecteur principal des affaires maritimes et portuaires.	28. Inspecteur des affaires maritimes et portuaires.	39. Inspecteur adjoint des affaires maritimes et portuaires.	49. Contrôleur principal des affaires maritimes et portuaires.	58. Contrôleur des affaires maritimes et portuaires.	67. Surveillants des phares et balises.	76. Agent technique principal des affaires maritimes et portuaires.	81. Agent technique des affaires maritimes et portuaires.	85. Mousse.
3. Ingénieur général en génie maritime.	15. Juriste maritime.	29. Ingénieur en génie technique maritime.	40. Ingénieur adjoint en génie technique maritime.	50. Contrôleur principal du trafic maritime.	59. Contrôleur du trafic maritime.	68. Technicien adjoint en génie maritime.	77. Garçon et fille de salle.	82. Matelot de 2 ^{ème} classe.	86. Novice.
4. Ingénieur général en technique maritime.	16. Economiste maritime.	30. Ingénieur en génie technique maritime.	41. Ingénieur adjoint en génie technique maritime.	51. Technicien supérieur en génie technique maritime.	60. Technicien en génie technique maritime.	69. Technicien adjoint en génie technique maritime.	78. Ambulancier.	83. Chauffeur	87. Matelot.
5. Ingénieur général en transport maritime.	17. Ingénieur principal en génie maritime.	31. Ingénieur en génie technique maritime.	42. Ingénieur adjoint en génie technique maritime.	52. Technicien supérieur en génie technique maritime.	61. Technicien en génie technique maritime.	70. Technicien adjoint en génie technique maritime.	79. Matelot de 1 ^{ère} classe.		
6. Médecin général des gens de mer.	18. Ingénieur principal en technique maritime.	32. Professeur de l'enseignement maritime niveau II	43. Professeur de l'enseignement maritime niveau III	53. Technicien supérieur en technique maritime.	62. Technicien en génie technique maritime.	71. Aide-soignant.			
7. Cadre infirmier général de l'enseignement maritime.	19. Ingénieur principal en transport maritime.	33. Cadre infirmier supérieur	44. Cadre infirmier	54. Officier	63. Agent technique de santé.	72. Matelot qualifié.			
8. Professeur général de 1 ^{ère} classe de la navigation maritime.	20. Professeur de 1 ^{ère} classe de la navigation maritime.	34. Capitaine de 2 ^{ème} classe de la navigation maritime.	45. Officier mécanicien de 2 ^{ème} classe de la marine marchande.		64. Officiers chefs de quart.	73. Surveillant des			

classe de la marine marchande. 11. Capitaine général au long cours. 12. Officier général de port.	l'enseignement maritime niveau I 21. Médecin des gens de mer 22. Cadre infirmier principal 23. Capitaine de 1 ^{ère} classe de la navigation maritime. 24. Officier mécanicien de 1 ^{ère} classe de la marine marchande. 25. Capitaine au long cours. 26. Officier principal de port.	36. Capitaine au long cours. 37. Officier de port.	mécanicien de 3 ^{ème} classe de la marine marchande. 46. Capitaine côtier. 47. Officier de port adjoint.	transport maritime. 54. Infirmier d'Etat. 55. Officiers chefs de quart. 56. Maître de port.	65. Maître des phares et balises.	phares et balises. 74. Surveillant de port.		
Corps de l'information et de la communication								
1. Administrateur général des services de l'information et de la communication. 2. Contrôleur général des services de l'information et de la communication. 3. Ingénieur général des services de l'information et de la communication. 4. Producteur général des services de l'information et de la communication.	5. Administrateur principal des services de l'information et de la communication. 6. Journaliste principal des services de l'information et de la communication. 7. Ingénieur principal des services de l'information et de la communication. 8. Producteur principal des services de l'information et de la communication.	9. Administrateur des services de l'information et de la communication. 10. Journaliste des services de l'information et de la communication. 11. Ingénieur des services de l'information et de la communication. 12. Producteur des services de l'information et de la communication.	13. Administrateur adjoint des services de l'information et de la communication. 14. Journaliste adjoint des services de l'information et de la communication. 15. Ingénieur adjoint des services de l'information et de la communication. 16. Producteur adjoint des services de l'information et de la communication.	17. Secrétaire principal d'administration des services de l'information et de la communication. 18. Journaliste assistant des services de l'information et de la communication. 19. Technicien supérieur des services de l'information et de la communication. 20. Assistant principal de production des services de l'information et de la communication.	21. Secrétaire d'administration des services de l'information et de la communication. 22. Technicien des services de l'information et de la communication. 23. Assistant de production des services de l'information et de la communication. 24. Secrétaire adjoint d'administration des services de l'information et de la communication. 25. Technicien adjoint des services de l'information et de la communication. 26. Assistant de production adjoint des services de l'information et de la communication. 27. Assistant principal de production des services de l'information et de la communication.	24. Secrétaire adjoint d'administration des services de l'information et de la communication. 25. Technicien adjoint des services de l'information et de la communication. 26. Assistant de production adjoint des services de l'information et de la communication. 27. Assistant principal de production des services de l'information et de la communication. 28. Secrétaire technique principal des services de l'information et de la communication. 29. Agent technique principal de production des services de l'information et de la communication. 30. Commis des services de l'information et de la communication. 31. Agent technique des services de l'information et de la communication. 32. Agent technique de production des services de l'information et de la communication. 33. Chauffeur	30. Commis des services de l'information et de la communication. 31. Agent technique des services de l'information et de la communication. 32. Agent technique de production des services de l'information et de la communication. 33. Chauffeur	34. Agent des services de l'information et de la communication.

Corps des postes et des télécommunications									
1. Administrateur général des services des postes et télécommunications.	4. Administrateur principal des services des postes et télécommunications.	7. Administrateur des services des postes et télécommunications	10. Administrateur adjoint des services des postes et télécommunications	13. Secrétaire principal d'administration des postes et télécommunications	15. Secrétaire d'administration des postes et télécommunications	17. Secrétaire adjoint d'administration des postes et télécommunications	19. Commis principal des services des postes et télécommunications.	20. Commis des services des postes et télécommunications.	22. Agent des services des postes et télécommunications.
2. Contrôleur général des postes et télécommunications.	5. Inspecteur principal des postes et télécommunications.	8. Inspecteur des postes et télécommunications	11. Inspecteur adjoint des postes et télécommunications	14. Technicien supérieur des postes et télécommunications	16. Technicien des postes et télécommunications	18. Technicien adjoint des postes et télécommunications	21. Chauffeur		
3. Ingénieur général des postes et télécommunications.	6. Ingénieur principal des postes et télécommunications.	9. Ingénieur des postes et télécommunications	12. Comptable des postes et télécommunications						
Corps de l'action culturelle									
1. Administrateur général de l'action culturelle.	4. Administrateur principal de l'action culturelle.	7. Administrateur de l'action culturelle.	10. Administrateur adjoint de l'action culturelle.	13. Secrétaire principal d'administration de l'action culturelle	15. Secrétaire d'administration de l'action culturelle	17. Secrétaire adjoint d'administration de l'action culturelle	19. Commis principal de l'action culturelle	21. Commis de l'action culturelle	24. Agent des services de l'action culturelle.
2. Contrôleur général de l'action culturelle.	5. Inspecteur principal de l'action culturelle.	8. Inspecteur de l'action culturelle.	11. Inspecteur adjoint de l'action culturelle.	14. Technicien supérieur de l'action culturelle	16. Technicien de l'action culturelle.	18. Technicien adjoint de l'action culturelle.	20. Agent technique principal de l'action culturelle.	22. Agent technique de l'action culturelle.	25. Agent technique adjoint de l'action culturelle.
3. Conseiller général de l'action culturelle.	6. Conseiller principal de l'action culturelle.	9. Conseiller de l'action culturelle.	12. Conseiller adjoint de l'action culturelle.						
Corps des archives, des bibliothèques et de la documentation									
1. Administrateur général des archives et de la documentation.	6. Administrateur principal des archives et de la documentation.	11. Administrateur des archives et de la documentation.	16. Administrateur adjoint des archives et de la documentation.	21. Secrétaire principal d'administration des archives et de la documentation	26. Secrétaire d'administration des archives et de la documentation	31. Secrétaire adjoint d'administration des archives et de la documentation	36. Commis principal des archives et de la documentation	41. Agent des services des archives et de la documentation	
2. Administrateur général de la conservation des bibliothèques.	7. Administrateur principal de la conservation des bibliothèques.	12. Administrateur de la conservation des bibliothèques.	17. Administrateur adjoint de la conservation des bibliothèques	22. Secrétaire principal d'administration des bibliothèques.	27. Secrétaire d'administration des bibliothèques.	32. Secrétaire adjoint d'administration des bibliothèques.	37. Commis principal d'administration des bibliothèques.	7. Agent des services des bibliothèques	
3. Conservateur général des archives.	8. Conservateur principal des archives.	13. Conservateur des archives.	18. Conservateur adjoint des archives.	23. Technicien supérieur des archives.	28. Technicien des archives.	33. Technicien adjoint des archives.	38. Agent technique des archives.	8. Agent technique adjoint des archives.	
4. Conservateur général des bibliothèques.	9. Conservateur principal des bibliothèques.	14. Conservateur des bibliothèques.	19. Conservateur adjoint des bibliothèques.	24. Technicien supérieur des bibliothèques.	29. Technicien des bibliothèques.	34. Technicien adjoint des bibliothèques.	39. Agent technique des bibliothèques.	9. Agent technique adjoint des bibliothèques.	
5. Ingénieur général documentaliste.	10. Ingénieur documentaliste principal.	15. Ingénieur documentaliste.	20. Ingénieur documentaliste adjoint.	25. Technicien supérieur de la documentation	30. Technicien de la documentation	35. Technicien adjoint de la documentation	40. Agent principal des bibliothèques.	10. Agent technique adjoint des bibliothèques.	

					documentation	documentation	technique principal de la documentation.	documentation.
Corps du patrimoine culturel								
1. Administrateur général du patrimoine culturel.	4. Administrateur principal du patrimoine culturel.	7. Administrateur du patrimoine culturel.	10. Administrateur adjoint du patrimoine culturel.	13. Secrétaire principal d'administration du patrimoine culturel.	16. Secrétaire adjoint d'administration du patrimoine culturel.	19. Secrétaire adjoint d'administration du patrimoine culturel.	22. Commis principal du patrimoine culturel.	25. Commis du patrimoine culturel.
2. Conservateur du patrimoine culturel.	5. Conservateur principal du patrimoine culturel.	8. Conservateur du patrimoine culturel.	11. Conservateur adjoint du patrimoine culturel.	14. Technicien supérieur en conservation du patrimoine culturel.	17. Technicien en conservation du patrimoine culturel.	20. Technicien adjoint en conservation du patrimoine culturel.	23. Agent technique principal de conservation du patrimoine culturel.	26. Agent des services du patrimoine culturel.
3. Restaurateur du patrimoine culturel.	6. Restaurateur principal du patrimoine culturel.	9. Restaurateur du patrimoine culturel.	12. Restaurateur adjoint du patrimoine culturel.	15. Technicien supérieur en restauration du patrimoine culturel.	18. Technicien en restauration du patrimoine culturel.	21. Technicien adjoint en restauration du patrimoine culturel.	24. Agent technique principal de restauration du patrimoine culturel.	27. Agent technique adjoint de conservation du patrimoine culturel.
Corps des arts et métiers								
1. Administrateur général des arts et métiers.	3. Administrateur principal des arts et métiers.	5. Administrateur des arts et métiers.	7. Administrateur adjoint des arts et métiers.	9. Secrétaire principal d'administration des arts et métiers.	11. Secrétaire adjoint d'administration des arts et métiers.	13. Secrétaire adjoint d'administration des arts et métiers.	15. Commis principal des arts et métiers.	17. Commis des arts et métiers.
2. Ingénieur général des arts et métiers.	4. Ingénieur principal des arts et métiers.	6. Ingénieur des arts et métiers.	8. Ingénieur adjoint des arts et métiers.	10. Technicien supérieur des arts et métiers.	12. Technicien des arts et métiers.	14. Technicien adjoint des arts et métiers.	16. Agent technique principal des arts et métiers.	20. Agent des services des arts et métiers.
Corps des arts de spectacle								
1. Administrateur général des arts de spectacle.	3. Administrateur principal des arts de spectacle.	5. Administrateur des arts de spectacle.	7. Administrateur adjoint des arts de spectacle.	9. Secrétaire principal d'administration des arts de spectacle.	11. Secrétaire adjoint d'administration des arts de spectacle.	13. Secrétaire adjoint d'administration des arts de spectacle.	15. Commis principal des arts de spectacle.	17. Commis des arts de spectacle.
2. Ingénieur général des arts de spectacle.	4. Ingénieur principal des arts de spectacle.	6. Ingénieur des arts de spectacle.	8. Ingénieur adjoint des arts de spectacle.	10. Technicien supérieur des arts de spectacle.	12. Technicien des arts de spectacle.	14. Technicien adjoint des arts de spectacle.	16. Agent technique principal des arts de spectacle.	20. Agent des services des arts de spectacle.
Corps de la muscologie et de la musique								
1. Administrateur général de la musique.	3. Administrateur principal de la musique.	5. Administrateur de la musique.	7. Administrateur adjoint de la musique.	9. Secrétaire principal d'administration de la musique.	11. Secrétaire adjoint d'administration de la musique.	13. Secrétaire adjoint d'administration de la musique.	15. Commis principal de la musique.	17. Commis de la musique.
2. Contrôleur général de la musique.	4. Ingénieur principal de la musique.	6. Ingénieur de la musique.	8. Ingénieur adjoint de la musique.	10. Technicien supérieur de la musique.	12. Technicien de la musique.	14. Technicien adjoint de la musique.	16. Agent technique principal de la musique.	20. Agent des services de la musique.
Corps de l'éducation physique et des sports								
1. Administrateur général des services de l'éducation physique et sportive.	7. Administrateur principal des services de l'éducation physique et sportive.	13. Administrateur des services de sport.	19. Administrateur adjoint des services de l'éducation physique et sportive.	27. Secrétaire principal d'administration des services de l'éducation physique et sportive.	32. Secrétaire adjoint d'administration des services de l'éducation physique et sportive.	37. Secrétaire adjoint d'administration des services de l'éducation physique et sportive.	42. Commis principal des services de l'éducation physique et sportive.	44. Commis des services de l'éducation physique et sportive.
2. Contrôleur général des services de l'éducation physique et sportive.	8. Contrôleur principal des services de l'éducation physique et sportive.	14. Inspecteur de l'éducation physique et sportive.	20. Inspecteur adjoint des services de l'éducation physique et sportive.	33. Inspecteur principal des services de l'éducation physique et sportive.	38. Inspecteur adjoint des services de l'éducation physique et sportive.	43. Inspecteur adjoint des services de l'éducation physique et sportive.	47. Agent des services de l'éducation physique et sportive.	49. Agent des services de l'éducation physique et sportive.

